

DESTINATAIRE: Monsieur Pierre Ouellet
Directeur
Service de l'urbanisme
303, rue Notre-Dame est, 5e étage

EXPÉDITEUR: Madame Lise Cormier
Directrice
Service des parcs, jardins et espaces verts
4590, avenue d'Orléans, Bureau 200

DATE: Le 21 avril 1995

OBJET: Construction d'un centre national de tennis au parc Jarry

Pour faire suite aux récentes rencontres de coordination concernant l'analyse du projet de construction d'un centre national de tennis au parc Jarry, nous désirons vous transmettre les commentaires du Service des parcs, jardins et espaces verts.

Le plan no. A-1 préparé par les architectes de Tennis Canada le 21 avril 1995 est substantiellement conforme aux recommandations déjà formulées par notre service à l'égard de l'interface du projet avec le parc.

Ces recommandations portaient notamment sur l'harmonisation du projet avec les équipements existants dans le parc (piscine, terrain de baseball, etc.), la délimitation du terrain à céder à Tennis Canada, mais aussi et surtout sur l'ouverture et l'intégration visuelle du futur centre de tennis sur le parc. Le programme architectural et la volumétrie du futur stade proposés par les architectes du projet, complétés par l'aménagement d'une vaste place publique donnant sur le parc, démontre une intention positive d'intégration dans le parc Jarry.

Il y aurait cependant lieu de s'assurer que le concept d'aménagement des espaces extérieurs soit développé avec le même souci d'intégration et nous désirons être associés à la démarche d'analyse qui sera poursuivie par votre service à cet effet.

Également, afin de garantir l'accessibilité de la future place publique pour les citoyens, nous recommandons que le règlement de construction et d'occupation à être adopté par le Conseil oblige Tennis Canada à accorder une servitude d'accès public, en faveur de la Ville, sur la place publique et le stationnement du futur centre de tennis.

Par ailleurs, l'analyse des espaces intérieurs qui seront dévolus aux employés d'entretien du parc dans le futur stade est toujours en cours. Le Service des immeubles, en concertation avec notre service, procède à l'évaluation de la proposition des architectes de Tennis Canada, en regard du programme de besoins préparés à cet effet. Bien que tout semble conforme à ce jour, nous serons en mesure de vous transmettre formellement nos commentaires à cet égard d'ici quelques semaines.

Nous désirons finalement vous remercier pour votre collaboration au cours du processus d'analyse de ce projet et nous tenons à vous assurer que nous sommes réciproquement disposés à poursuivre dans ce cadre.

Veuillez accepter nos sincères salutations.



Préparé par:
Stéphane Ricci
Urbaniste

SR/dd

c.c.: Mme Stella Guy
Service des sports et loisirs